

Charte d'engagement **communautaire et territorial**



1. Préambule - Notre ambition

En tant qu'acteur majeur de la construction au Maroc, **TGCC** œuvre au cœur des territoires et participe activement à leur développement économique et social.

Cet ancrage territorial nous confère une responsabilité particulière :

accompagner ce développement, créer de la valeur partagée et renforcer la cohésion entre nos activités, nos collaborateurs et les communautés qui nous entourent.

Notre engagement sociétal traduit notre volonté d'agir de manière durable, utile et pleinement alignée avec nos métiers.

Cet engagement s'appuie sur l'ensemble des initiatives portées par le Groupe, y compris celles déployées à travers la Fondation **TGCC**, et vise à renforcer la cohérence et l'impact de notre contribution sociétale, notamment autour de l'art et de la culture.

2. Notre vision sociétale

Nous ambitionnons de contribuer au développement humain et territorial en agissant auprès des communautés les plus proches de nos activités.

Notre vision repose sur un engagement concret, orienté vers l'impact durable, guidé par une compréhension attentive des besoins exprimés par nos partenaires locaux, les communautés concernées et les équipes du Groupe impliquées sur le terrain.

TGCC souhaite ainsi inscrire son action sociétale dans une démarche cohérente, responsable et alignée avec la dynamique de développement nationale, tout en restant proche de la réalité des métiers du **BTP** et en favorisant une dynamique d'engagement collectif progressive au sein du Groupe.

3. Principes directeurs

Notre démarche sociétale s'appuie sur quatre principes fondateurs :

- 1. Utilité :** agir là où notre contribution peut répondre à un besoin réel et pertinent.
- 2. Proximité :** concentrer nos efforts sur les publics et territoires directement liés à nos opérations.
- 3. Autonomisation :** contribuer à renforcer les capacités et les perspectives des bénéficiaires.
- 4. Ancrage territorial :** soutenir des initiatives durables, adaptées au contexte local, en tenant compte des spécificités économiques, sociales et culturelles des territoires, dans une logique de coopération et de création de valeur partagée.

4. Parties prenantes prioritaires

Notre engagement sociétal se concentre sur trois catégories de parties prenantes identifiées comme celles auprès desquelles **TGCC** peut apporter une contribution positive en faveur des acteurs de son écosystème :

- Les ouvriers, salariés **TGCC** ou employés de nos partenaires, au cœur de nos projets et de notre chaîne de valeur.
- Les familles des ouvriers, dont le bien-être contribue à la stabilité sociale et à la résilience des communautés.
- Les communautés locales, incluant notamment les femmes, les personnes en situation de handicap et les jeunes en situation de vulnérabilité ou d'éloignement des opportunités économiques (**NEETs**).

En choisissant de concentrer notre action au plus proche de nos métiers et de nos territoires, **TGCC** affirme une démarche sociétale cohérente, ancrée dans la réalité de ses opérations et tournée vers l'impact durable. Cette orientation permet de déployer des initiatives utiles, mesurables et adaptées aux besoins des régions où nous travaillons, tout en renforçant les liens entre l'entreprise, ses collaborateurs et les communautés qui l'entourent.

5. Nos engagements

Engagement 1 – Renforcer les compétences et l'employabilité des ouvriers

Renforcer l'employabilité des ouvriers et des jeunes en soutenant le développement de compétences et l'accès à des parcours qualifiants, ouvrant des perspectives professionnelles durables, notamment dans les métiers du BTP.

Engagement 2 – Soutenir les familles d'ouvriers et améliorer les conditions de vie

Développer ou soutenir des initiatives visant à renforcer le bien-être familial, l'accès aux services essentiels et l'éducation des enfants.

Engagement 3 – Contribuer au développement social et à l'inclusion des communautés locales

Agir aux côtés des acteurs territoriaux pour soutenir des projets répondant aux besoins sociaux prioritaires, notamment en faveur des jeunes NEETs, des femmes et des publics en recherche d'opportunités économiques.

Engagement 4 – Agir en partenaire des territoires

Co-construire avec les acteurs locaux des initiatives durables, adaptées à la réalité des régions où **TGCC** est implanté : infrastructures sociales, partenariats éducatifs, initiatives culturelles ou environnementales.

6. Transparence et amélioration continue

TGCC s'engage à mettre en œuvre ses actions sociétales avec transparence, à partager régulièrement l'avancement de ses initiatives, et à adapter sa démarche en fonction des enseignements tirés de l'expérience et des échanges avec ses parties prenantes.